Image PME : 4e trimestre 2021

NOUVELLE-AQUITAINE

IMAGE PME
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Observatoire
Ordre des experts-comptables

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'ACTIVITÉ

- Le 4e trimestre 2021 a été marqué par le début de la 5e vague de Covid-19, qui n'a toutefois pas engendré de mesures de restriction aussi importantes qu'à la même période l'an passé. Conséquence, l'activité des TPE-PME de Nouvelle-Aquitaine affiche des évolutions élevées. Elle a ainsi progressé de 11,3 % au 4e trimestre 2021 par rapport à un 4e trimestre 2020 ponctué par des couvre-feux et un confinement. La comparaison avec les résultats du 4e trimestre 2019* permet d'avoir une vue plus réaliste du niveau d'activité des petites et moyennes structures de la région. Leur chiffre d'affaires (CA) a progressé de 8,7 % par rapport à la même période deux ans auparavant. Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les deux dernières années.
- Sur l'ensemble de l'année 2021, l'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse d'activité de 11,7 % par rapport à 2020. Comparativement à 2019, soit avant-crise, il affiche également une progression de 5,1 %, ce qui place la région au 1er rang du classement national. Ce chiffre est en effet nettement supérieur à la moyenne française (+1,9 %).
- Ces résultats moyens masquent cependant des disparités comme le détaille la suite de l'analyse.

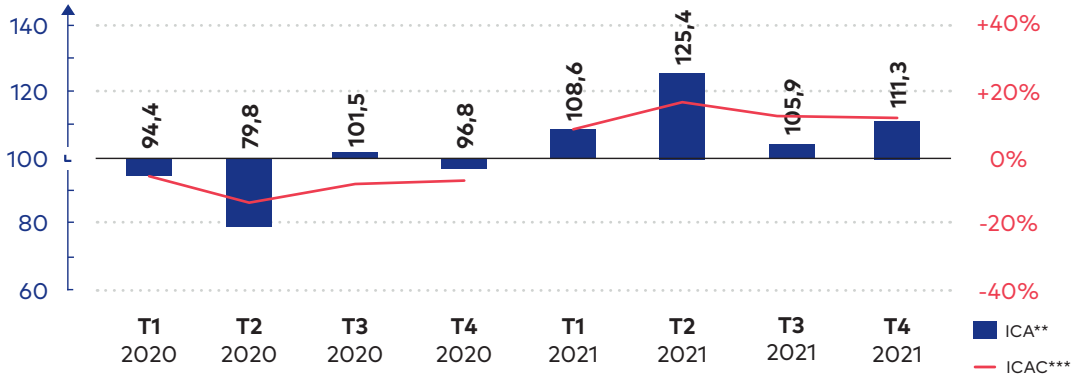

+11,7 %

de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

LA CARTE DES DÉPARTEMENTS (en ICAC)

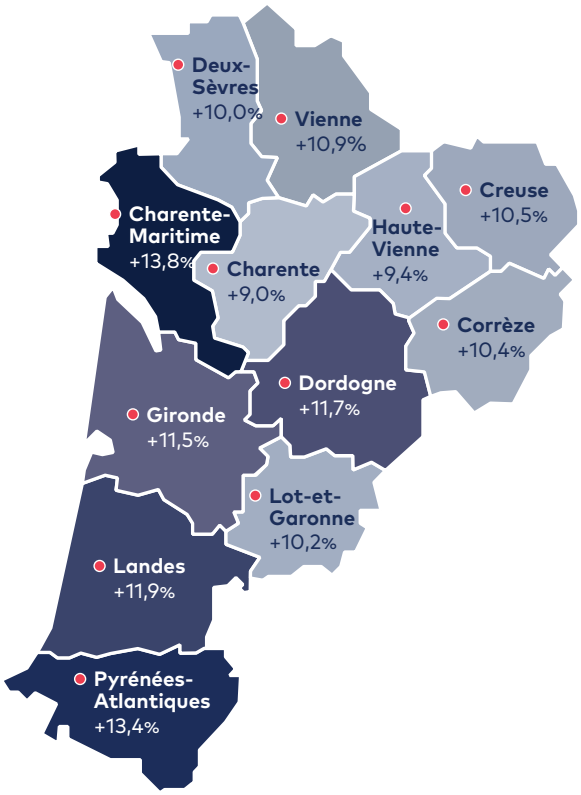

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES DÉPARTEMENTS

- Les TPE-PME de tous les départements de Nouvelle-Aquitaine ont affiché une forte hausse de CA cumulé sur l'année 2021, notamment car les résultats sont comparés à ceux de l'année 2020, marquée par une forte contraction de l'activité. Ces hausses sont comprises entre +9 % pour la Charente et +13,8 % pour la Charente-Maritime.
- L'analyse des résultats par rapport à 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises des Pyrénées-Atlantiques (+7,2 %), de la Vienne (+6,2 %) et de Charente-Maritime (+6 %) enregistrent les plus fortes progressions d'activité, suivies de celles de Corrèze (+5,7 %), de Charente (+5,3 %) et du Lot-et-Garonne (+5,1 %). Les TPE-PME des Landes (+4,9 %), de Gironde (+4,5 %), de la Creuse (+4,4 %) et de la Haute-Vienne (+3,9 %) affichent également des résultats significatifs, mais en dessous de la moyenne régionale. Les structures de la Dordogne (+2,8 %) et celles des Deux-Sèvres (+2,2 %) affichent des hausses de CA cumulé un peu moins fortes, mais tout de même au-dessus de la moyenne nationale.

** Ce trimestre, en complément de l'ICA et l'ICAC entre T4 2021 et T4 2020, nous avons aussi calculé l'évolution entre T4 2021 et T4 2019 (c'est-à-dire avant-crise), sur un périmètre d'entreprises présentes dans la base sur ces deux périodes (donc légèrement différent). Cela permet de mettre en perspective les résultats affichés au 4e trimestre 2021 par rapport au 4e trimestre 2020. ** L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. *** L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.*

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR

Industrie manufacturière

Les TPE-PME régionales de l'industrie manufacturière enregistrent une hausse de CA de 8,2 % au 4e trimestre 2021 et de 14,4 % sur l'ensemble de l'année 2021, l'effet de base jouant favorablement pour cette dernière performance. La comparaison par rapport aux résultats d'avant-crise révèle également une croissance de 8,2 % par rapport au 4e trimestre 2019 et de 7,1 % par rapport à l'ensemble de l'année 2019.

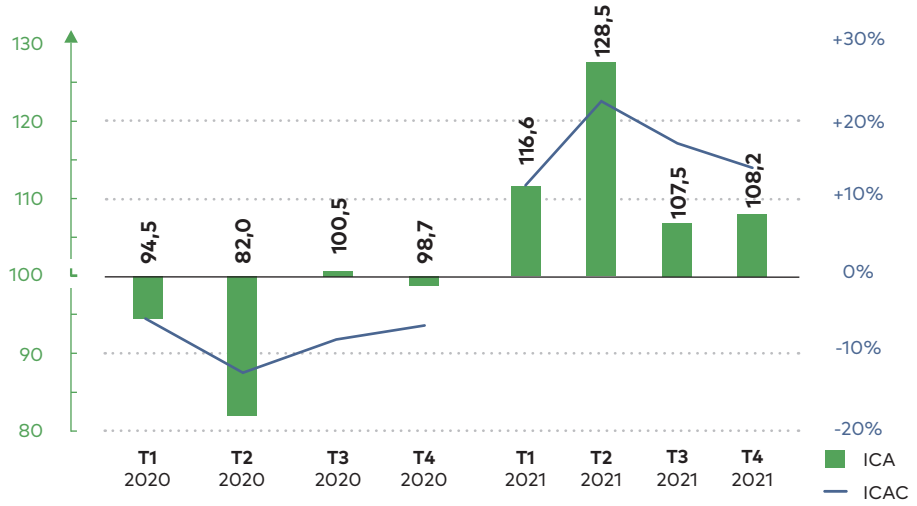

+14,4 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries voient, pour le sixième trimestre consécutif, leur CA croître (+4,2 % par rapport au 4e trimestre 2020). Elles atteignent ainsi +12,1 % de hausse cumulée de CA sur l'ensemble de l'année 2021. Comparativement à 2019, elles affichent une progression de 6 % sur le trimestre et de 9 % en cumulé sur l'ensemble de l'année.

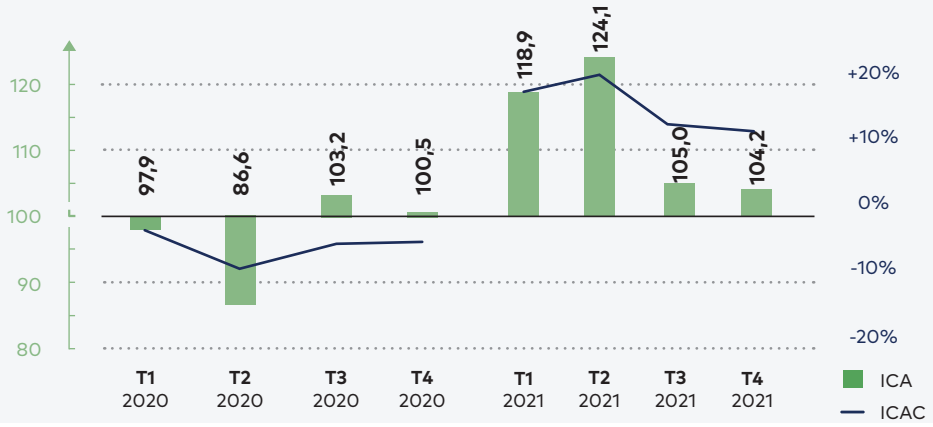

+12,1 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Construction

Depuis un an et demi, le secteur de la construction se relève dynamique. Le CA des TPE-PME a progressé de 6,5 % au 4e trimestre 2021. Sur l'ensemble de l'année, la croissance atteint les 15,3 % par rapport à 2020. Si ce résultat doit être nuancé en raison de la forte baisse d'activité du 2e trimestre 2020, l'analyse par rapport à 2019 révèle tout de même une croissance de 11,5 % en cumulé sur l'ensemble de l'année et de 11,9 % au 4e trimestre.

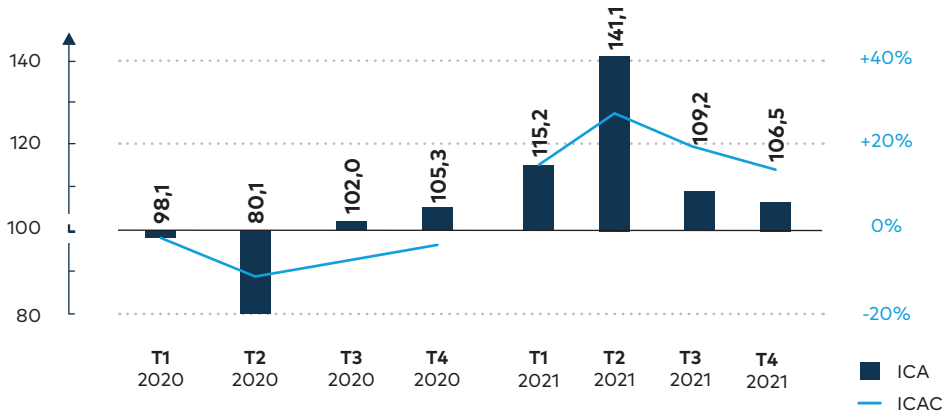

+15,3 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (4399C)

De même, l'activité des TPE-PME de maçonnerie est en croissance depuis la deuxième moitié de l'année 2020. Elle affiche des augmentations de 5,5 % au 4e trimestre 2021 et de 12,8 % en moyenne sur l'année 2021. Par rapport à 2019, les hausses sont également élevées : +8,9 % sur le trimestre et +6,8 % en cumul sur l'année.

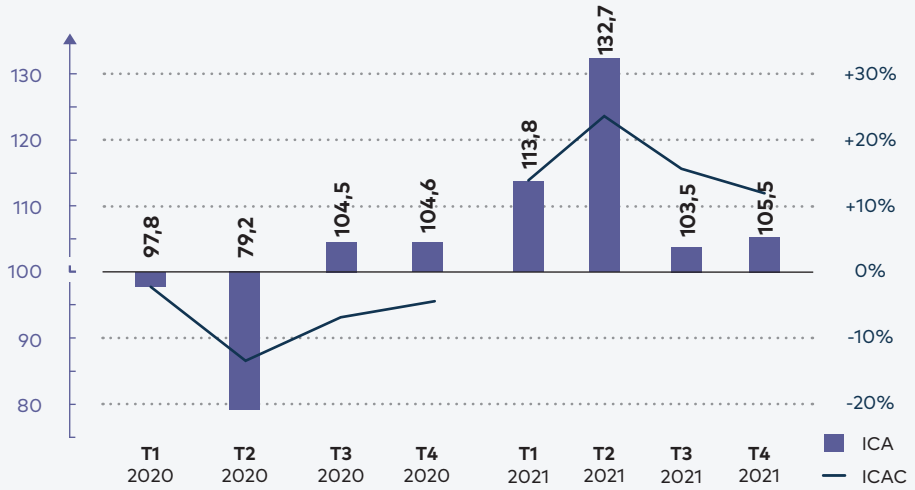

+12,8 % » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Commerce

Le CA des entreprises du commerce augmente pour le sixième trimestre consécutif : +8,4 % par rapport au 4e trimestre 2020 et +10,5 % en cumulé sur les quatre trimestres 2021. Comparativement à 2019, les structures du secteur affichent une hausse de 10,7 % sur le trimestre et de 9,7 % depuis le début d'année.

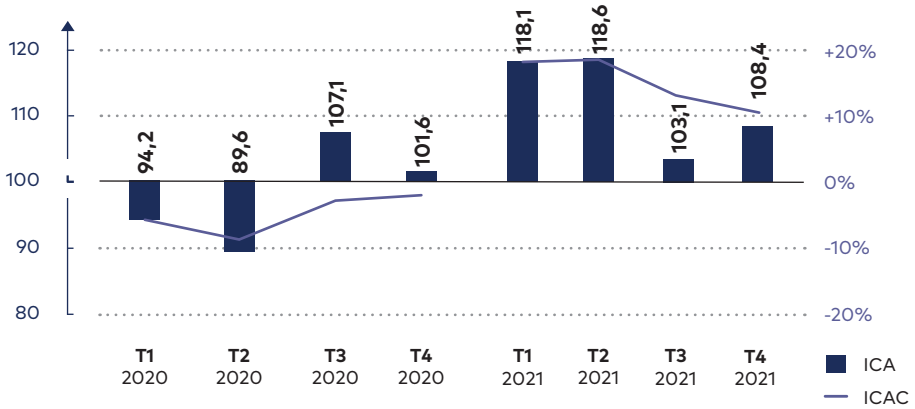

+10,5 % » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Au 4e trimestre 2021, les garages automobiles voient leur activité repartir à la hausse (+3,8 %). En cumulé depuis le début d'année, ils enregistrent une hausse de CA de 10,1 % grâce à un très bon 1er semestre (lié aux fortes baisses survenues un an plus tôt). Comparativement à 2019, l'activité a augmenté de 3 % sur le 4e trimestre et de 3,7 % en cumulé sur l'année.

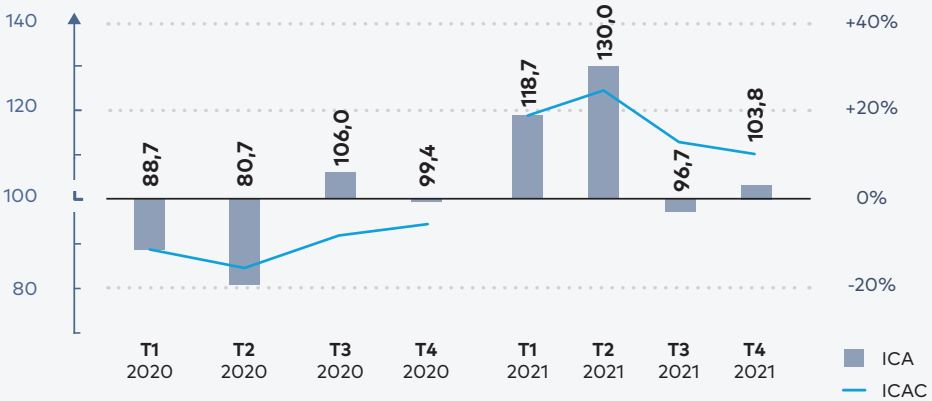

+10,1% » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Au 4e trimestre 2021, l'activité des magasins de vêtements augmente fortement : +27,4 %. Cette performance doit toutefois être nuancée, puisque les entreprises du secteur avaient été dans l'obligation de fermer un an auparavant, lors du 2e confinement. Ainsi, par rapport au même trimestre deux ans plus tôt, la croissance s'élève à 5,4 %. De la même manière, la hausse cumulée de CA sur l'année 2021 (+15,8 %) est en trompe l'œil. Par rapport à un niveau d'avant-crise, les magasins de vêtements continuent de voir leur activité reculer (-4,3 %).

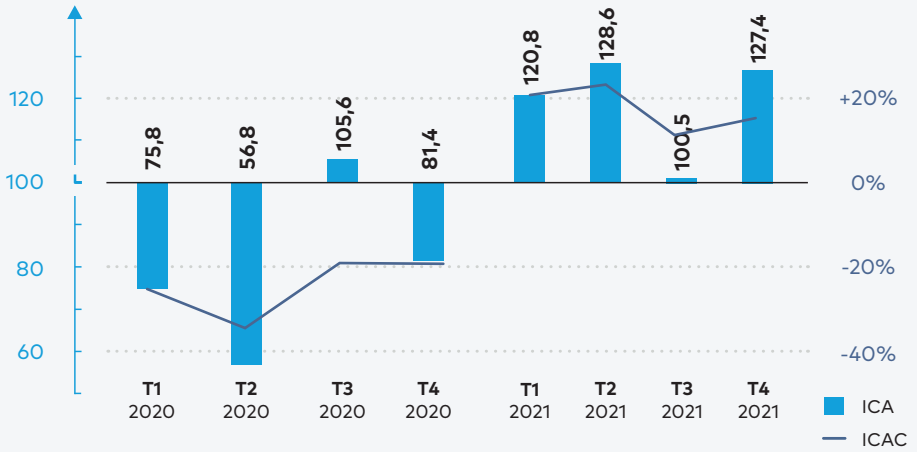

+15,8 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Transports et entreposage

L'activité des entreprises des transports et de l'entreposage s'affiche en hausse depuis le début de l'année 2021 : +10,9 % au 4e trimestre et +12,6 % en cumulé sur l'année, même si l'effet de base était nettement favorable. Comparativement au niveau d'avant-crise, les TPE-PME du secteur voient leur CA croître de 8,8 % par rapport au 4e trimestre 2019 et de 3,2 % sur l'ensemble de l'année.

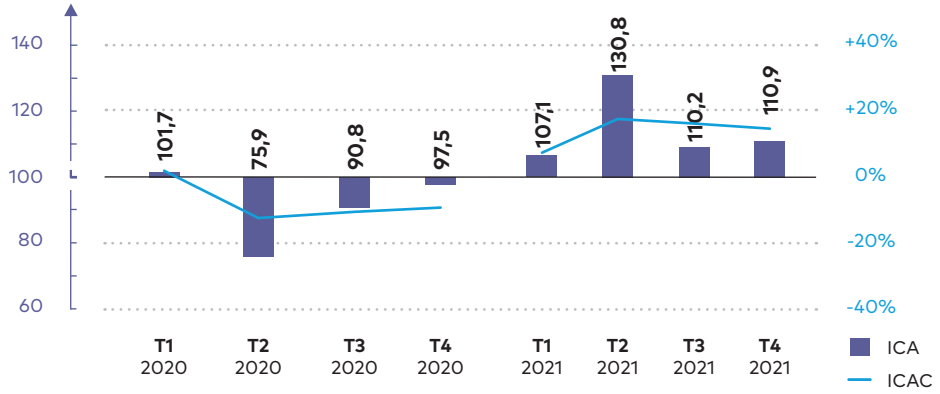

+12,6 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Hébergement et restauration

Soumises à des mesures de fermeture un an plus tôt, les TPE-PME de l'hébergement-restauration ont vu leur activité augmenter très fortement lors du 4e trimestre (+77,7 %). Ainsi, elles enregistrent pour la première fois depuis deux ans un CA cumulé en hausse (+7,5 %). Cependant, comparativement à des niveaux d'avant-crise, la situation continue d'être difficile. En effet, l'activité s'est contractée de 6,8 % par rapport au 4e trimestre 2019 et de 26 % sur l'année dans son ensemble.

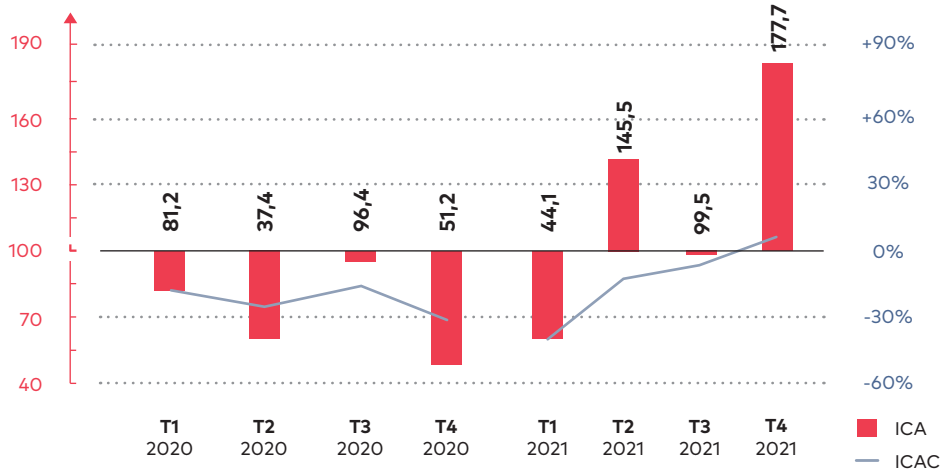

+7,5 % de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Restauration traditionnelle (5610A)

Le CA des restaurants traditionnels affiche également une forte hausse au 4e trimestre 2021, +112,7 % par rapport à un 4e trimestre 2020 marqué par un niveau d'activité très bas. Cette évolution permet à l'ICAC d'afficher une augmentation de 2,4 % sur l'ensemble de l'année. Mais par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise, le CA des entreprises du secteur reste inférieur de 8,1 % à celui du 4e trimestre 2019 et de 33,1 % à celui de l'année 2019.

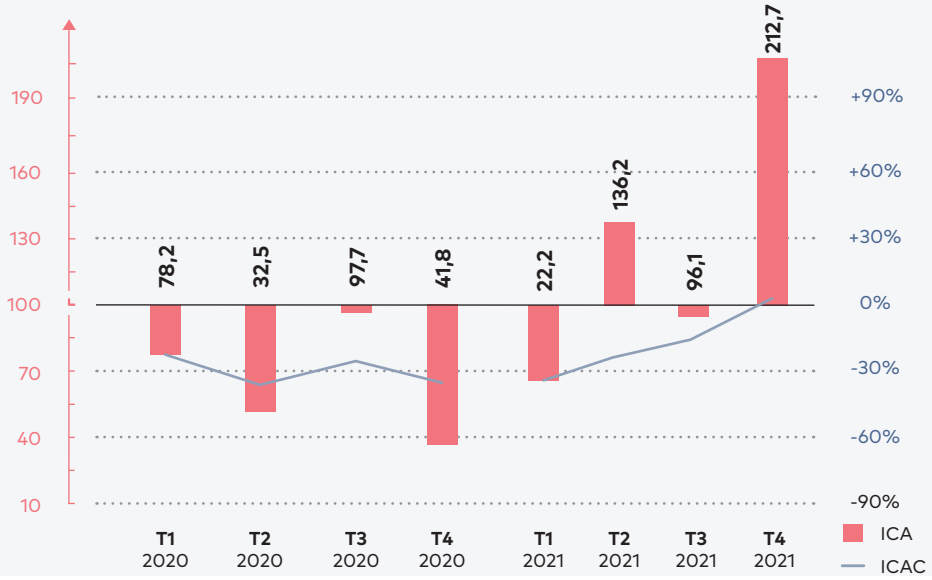

+2,4 % » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières confirment leurs bons résultats en enregistrant un cinquième trimestre consécutif de hausse de CA (+2,3 %). Sur l'ensemble de l'année, leur activité progresse de 23,2 % par rapport à 2020. Comparativement à 2019, la hausse s'élève à 15,1 % sur le trimestre et à 21,4 % en cumulé sur l'ensemble de l'année.

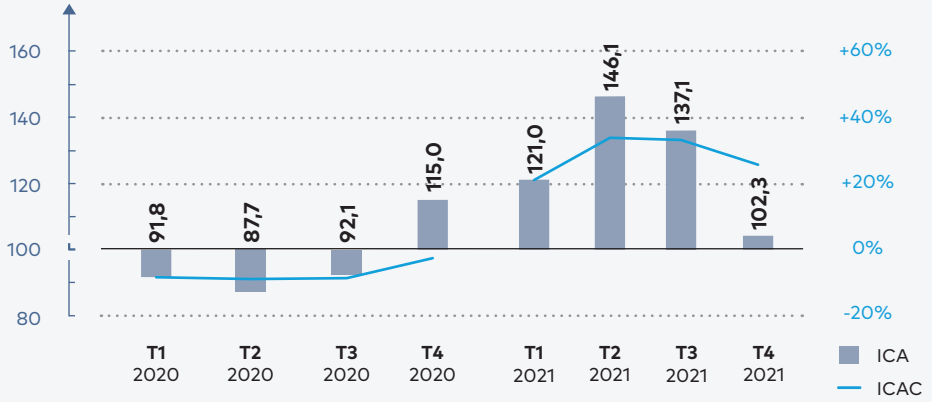

+23,2 % » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

Coiffure (9602A)

Profitant d'un effet de base particulièrement favorable (lié à l'obligation de fermeture), les salons de coiffure ont vu leur activité bondir de 20,1 % au 4e trimestre 2021 et affichent une croissance cumulée de CA de 16,4 % depuis le début de l'année. Ces bons résultats n'effacent cependant pas les chutes enregistrées en 2020. Comparativement à 2019, l'activité a diminué de 3,7 % au 4e trimestre et de 4,8 % en moyenne sur l'année.

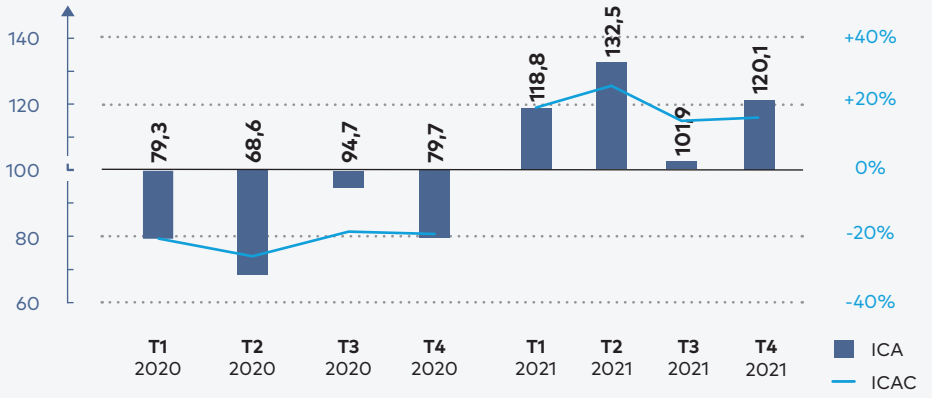

+16,4% » de hausse cumulée de CA sur l'année 2021 par rapport à l'année 2020

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 43 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés..

- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont été désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.

- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). A titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
  - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
  - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :

IMAGE PME

Observatoire
Ordre des experts-comptables

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES